



Suite au tragique évènement survenu à Rodez, nous adressons nos condoléances à la famille, aux proches de Pascal FILOË et aux policiers municipaux de Rodez fortement éprouvés par ce drame.

Nous condamnons cet acte ignoble qui a coûté la vie à un fonctionnaire territorial.

Malgré le caractère dramatique de la situation, nous souhaitons souligner le fait que ce fonctionnaire, n'était pas policier municipal, mais avait en charge, la responsabilité du service de police municipale de la Ville de Rodez.

Le Secrétariat Fédéral

Paris, le 1^{er} Octobre 2018